
Faculté de Droit et Sciences Sociales Université de Poitiers

[#]

Les licences professionnelles

FICHES FORMATIONS

[Licence Professionnelle Droit, Economie, Gestion - Mention : activités juridiques - Spécialité : métiers du notariat](#)

[Licence Professionnelle Droit, Economie, Gestion - Mention : Commerce et distribution - Parcours : droit des métiers des vins et spiritueux](#)

UNE FORMATION QUALIFIANTE POUR L'EMPLOI

Elle doit permettre aux étudiants qui le souhaitent d'acquérir rapidement une qualification professionnelle répondant à des besoins et à des métiers clairement identifiés. La licence professionnelle **se prépare en un an** (ou deux semestres).

En formation initiale, le **cursus est ouvert à des publics diversifiés** :

les titulaires d'un brevet de technicien supérieur (B.T.S.) ou d'un diplôme universitaire de technologie (D.U.T.) peuvent ainsi obtenir un niveau supérieur de qualification dans le prolongement de leurs études antérieure ;

les étudiants ayant validé leur DEUG ou leur 2^e année de licence peuvent obtenir rapidement un diplôme facilitant leur insertion dans la vie active. ;

elle est également ouverte en formation continue et offre ainsi aux techniciens en situation d'activité professionnelle la possibilité de développer leur carrière. Elle a notamment recours à la validation des acquis de l'expérience professionnelle.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE AUX EXIGENCES D'UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'année de formation articule **enseignements théoriques et pratiques**, apprentissage de méthodes et d'outils, **stage en milieu professionnel de 12 à 16 semaines** et réalisation d'un projet tutoré.

Elle fait appel aux nouvelles technologies et une partie de la formation peut être accomplie à **l'étranger** dans le cadre de partenariats.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en oeuvre les connaissances et les compétences acquises. Stage et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un **mémoire** et à une soutenance orale.

Une partie des enseignements est dispensée par des professionnels qui participent à part entière à la formation.

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Les étudiants doivent justifier :

soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées dans un domaine compatible avec celui de la licence professionnelle ;

soit de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels.